

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF LE 17 décembre (17/12/2019)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 11 décembre, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire**,

Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints**,

M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, M. Fernand RODRIGUEZ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**,

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Colette ROLLET (représentée par Monsieur le Maire), M. Jean-Luc HENRYOT (représenté par Madame Christine HEMERY), M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Maïté GARRIGUES), **Adjoints**,

M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Muriel VALETTE), Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Sabine AUGE (représentée par Monsieur Michel CASSIGNOL), M. Pierre GUILLAMAT (représenté par Madame Marie CASTRO), Mme Valérie CLARMONT (représentée par Monsieur Gilles BENECH), **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Pierrette ESQUIEU, M. Aïzen ABOUA, M. Franck BOUSQUET, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mme Sandrine PIAROU, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, **Conseillers Municipaux**.

Monsieur GOZZO est nommé secrétaire de séance.

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

19 – 17 décembre 2019

### ***19. Extension et amélioration de l'accessibilité de l'école Montebello – demande de subventions***

Rapporteur : Madame GARRIGUES.

**Considérant** le contrat de ville 2015/2022 de Moissac signé le 10 juillet 2015,

**Considérant** le protocole de renouvellement urbain Moissac signé le 11 juillet 2016,

**Considérant** le plan opérationnel Quartiers politique de la ville du Tarn et Garonne, volet économie et emploi deuxième tranche Contrat de Ville du 14 septembre 2018,

**Considérant** la nécessité de la Ville de Moissac d'agrandir l'école Montebello pour satisfaire l'obligation de dédoublement des classes de CP et de CE1,

**Considérant** l'évolution du projet et dont le montant global est estimé à 226 000 € HT soit 271 200 € TTC et donc de substituer la précédente délibération par celle-ci,

**Considérant** l'aide attendue de l'Etat et du Conseil Départemental,

**Considérant** le plan de financement prévisionnel de l'opération suivant :

## DEPENSES

	HT	TTC
TRAVAUX	203 000,00 €	243 600,00 €
ETUDES	23 000,00 €	27 600,00 €
Total	226 000,00 €	271 200,00 €

## RECETTES

Partenaires	%	MONTANTS
Etat	65,873%	148 873,00
Conseil Départemental	14%	31 800,00 €
Commune	20,06%	45 327,0 €
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>226 000,00 €</b>

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,  
Décide :**

**D'APPROUVER** le projet d'agrandissement de l'école Montebello,

**D'APPROUVER** le plan de financement tel que ci-dessus,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter, les subventions les plus élevées possible auprès de l'Etat et du Conseil Départemental du Tarn et Garonne,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

Pour copie conforme  
Moissac le 19 décembre 2019  
Le Maire,

Jean-Michel HENRYOT